

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous rappelons
que les bureaux du SERCE seront fermés du 2 au 13 août.*



LA PRESSE VUE PAR LE SERCE du 1^{er} au 20 juillet 2010



RT 2012 : publication attendue pour novembre 2010

Après le vote des lois Grenelle 1 et 2, et trois ans de travaux, la nouvelle **Réglementation Thermique 2012** finalisera les dispositifs permettant la mise en œuvre du **Plan Bâtiment Grenelle**. Jean-Louis Borloo a annoncé une publication des textes en novembre prochain. Selon Benoît Apparu, Secrétaire d'Etat au Logement, la RT 2012 marque le passage "d'une réglementation de moyens à une réglementation d'objectifs". Les nouveaux textes entreront en application, à partir du 1^{er} juillet 2011, pour les bâtiments neufs publics, ceux du tertiaire ou construits en zones prioritaires de rénovation urbaine. Ils seront étendus aux logements neufs à partir du 1^{er} janvier 2013. Sur la période 2013-2020, la RT 2012 doit permettre d'économiser, dans les bâtiments neufs, 150 milliards de kWh et d'éviter l'émission de 13 à 35 millions de tonnes de CO₂.

La consommation d'énergie primaire (chauffage, eau chaude, éclairage, climatisation, ventilation) sera limitée à **50 kWh par m² et par an**. Cet objectif est une moyenne et sera modulé en fonction de la taille des bâtiments, de l'altitude et d'un zonage climatique. Outre des exigences accrues en termes d'isolation et d'étanchéité, le **recours aux énergies renouvelables deviendra obligatoire** : solaire thermique, réseaux de chaleur seront notamment privilégiés. Le **comptage d'énergie** sera rendu obligatoire. Dans le tertiaire le comptage des consommations d'énergies liées au chauffage, au rafraîchissement et à l'éclairage devra se faire soit par tranches de 400 m², soit par étage, soit par tableau électrique ou par départ direct.

Energie Plus – 1/07/10 - AFP – www.actu-environnement.com - 6/07/10 – La Tribune – 7/07/10

ECONOMIE

D'après les économistes, sur **37 secteurs d'activité, les deux tiers devraient enregistrer une croissance de leur activité en 2010**. L'an passé, plus de la moitié affichaient un recul à deux chiffres. Parmi les secteurs qui devraient le plus progresser, la sidérurgie se place en tête avec une estimation de +14 % en volume (après une chute de - 28 % en 2009), suivie par la chimie (+5,5 %), puis la fonderie et l'automobile (+ 5%), la pharmacie (+ 4,5 %). L'équipement électrique et électronique connaîtrait une croissance modeste estimée à + 2 % en valeur. Parmi les secteurs se situant encore dans le rouge, la construction et réparation navales sera la plus atteinte avec - 22 % en volume, devant le textile (-10 %), l'électroménager et l'électronique (- 6 % en valeur), le bâtiment (-4 %) , les travaux publics (- 3%). D'avis d'experts, "les biens intermédiaires, notablement affectés en 2008, connaîtront un rebond plus marqué que la production industrielle globale".

www.usinenouvelle.com – 7/07/10 - Les Echos – 8/07/10



Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat en charge du Commerce, de l'Artisanat et des PME a signé le 30 juin dernier un **protocole interprofessionnel** avec la FFB, la FNTP, la Fédération des Promoteurs Constructeurs (FPC), l'Union des Constructeurs Immobiliers (UCI), l'Union des Maisons Françaises (UMF) et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), destiné à **réduire les délais de paiement dans les marchés privés de travaux**. Trois points principaux sont envisagés par l'accord : les versements d'avance ; les délais de paiement des acomptes mensuels avec accélération du processus de vérification et de paiement ; les délais de paiement du solde. Conclu pour une durée indéterminée, le protocole a pris effet dès sa signature.

www.batiactu.com – www.lemoniteur.fr - 1/07/10

SOCIAL

Après avoir reculé de près de 30 % en 2009, **l'intérim a progressé de 10,9 % au cours des 5 premiers mois de l'année 2010** comparé à la même période en 2009. Les estimations pour le mois de juin chiffrent l'augmentation à 19 %.

[La Tribune – 30/06/10](#)

D'après un sondage effectué par le réseau de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et l'institut CSA, tous secteurs confondus, plus de 7 salariés sur 10 seraient touchés par les **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**. Le BTP serait particulièrement touché : 9 salariés sur 10 déclarent ressentir au moins une douleur associée au TMS. Face aux TMS, seulement 8 % envisagent une reconversion professionnelle et 6 % pensent quitter leur entreprise.

[Le Moniteur des Travaux Publics – 2/07/10](#)

Les partenaires sociaux du BTP ont conclu un accord le 29 juin dernier portant sur la **création d'un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la construction**. Il regroupera les 3 OPCA actuels : celui du bâtiment, des travaux publics et des salariés des entreprises artisanales du BTP (FAF.SAB). Les partenaires sociaux travailleront sur les statuts de l'OPCA et sur la convention d'objectifs à la rentrée.

[Le Moniteur des Travaux publics – 2/07/10](#)

ENERGIES – TELECOMMUNICATION – ENVIRONNEMENT

En France

La Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant **engagement national pour l'environnement (Grenelle 2)** a été publiée au JO du 13 juillet 2010.

www.journaldelenvironnement.net – 13/07/10

Le **projet de loi NOME** portant réforme du marché de l'électricité a été adopté par la Commission de l'Economie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire du Sénat. Selon Ladislas Poniatowski, rapporteur du projet de loi, il serait envisagé **d'ouvrir le capital des centrales nucléaires** aux fournisseurs alternatifs ou aux industriels électro intensifs afin de financer l'extension de la durée de vie des réacteurs d'EDF. En échange ceux-ci disposeraient d'une participation de 10 à 20 % selon la tranche concernée. De tels accords préexistent et permettent aux acteurs associés de disposer de **droits de tirage** sur l'électricité produite. La commission souhaite également que **l'intégralité des coûts de raccordements au réseau de distribution soit prise en charge par les propriétaires** de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes. Le texte sera examiné devant le Sénat entre les 27 et 29 septembre prochains.

[AFP – www.energie2007.fr - 8/07/10 - Les Echos – 9/07/10](#)

Mandatée par le gouvernement, l'Inspection Générale des Finances (IGF) finalise une **mission d'évaluation de la politique française de soutien au photovoltaïque**. Le rapport définitif devrait paraître au cours de cet été. Réduction des incitations fiscales d'une part et diminution des tarifs de rachat d'autre part font notamment l'objet de ses réflexions. Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) s'est déclaré en accord sur le principe d'une réduction des incitations fiscales, à condition que celle-ci soit "mesurée et progressive". Il a surtout souligné la nécessité de **donner aux professionnels du secteur une "visibilité" sur l'évolution des politiques de soutien**. Les tarifs de rachat, jugés trop importants, contribueraient selon l'IGF à maintenir des coûts d'installation élevés, freinant finalement le développement de la filière. Ils pourraient probablement être modifiés une nouvelle fois, probablement dès 2011.

www.lechodusolaire.fr – 6/07/10 - www.energie2007.fr – 9/07/10

Suite à une requête de Poweo, **le Conseil d'Etat a annulé partiellement, par arrêt du 1^{er} juillet 2010, l'arrêté du 12 août 2008 relatif au prix de l'électricité** "en tant qu'il n'a pas fixé à un niveau plus élevé l'augmentation des tarifs réglementés jaune et vert de l'électricité" s'appliquant aux entreprises. L'augmentation a été jugée insuffisante pour "assurer la couverture des coûts moyens complets exposés par EDF pour la fourniture d'électricité à chacun de ses tarifs". Un nouvel arrêté devra être publié d'ici deux mois conformément aux principes énoncés par la décision du Conseil d'Etat. Poweo se verra indemnisé par l'Etat de la somme de 5000 euros. La conséquence attendue est un rattrapage du "manque à gagner" entre 2007 et 2008, soit **une augmentation des prix de l'électricité pour le 1^{er} août 2010**.

www.energie2007.fr – [Europ Energies – 8/07/10](#) - www.journaldelenvironnement.net – 12/07/10

Pour la première fois depuis 1975, **la consommation d'énergie primaire française a diminué de 5,2 % en 2009**. Cette réduction représente une économie de 259 Mtep et a permis de réduire de 5,7 % les émissions de CO₂ dans l'hexagone. La consommation d'énergie finale a quant à elle diminué de 3,8 %, en particulier dans l'industrie (- 9,7 %), l'agriculture (-3,1 %), les transports (-1,1 %) et dans le secteur résidentiel-tertiaire (- 0,9 %). Cette tendance est essentiellement liée à la dégradation de la conjoncture économique et, secondairement, aux politiques d'incitation à la maîtrise de l'énergie.

AFP - www.enviro2b.com – www.usinenouvelle.com - 7/07/10 – Europ Energies – 8/07/10

En juin 2010, pour la première fois, **la puissance installée du parc éolien hexagonal a dépassé le seuil de 5 000 MW**, de quoi couvrir 1,7 % de la consommation électrique française. Pour rappel, le Grenelle de l'environnement a fixé pour objectif à la France d'atteindre 25 000 MW de puissance installée en 2020.

AFP – 13/07/10

En vertu de l'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la **surveillance des légionnelles**, tout établissement recevant du public (ERP) devra mesurer au moins une fois par an la présence de légionnelles dans ses installations collectives de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire (ECS). La mesure est effective depuis le 1^{er} juillet 2010 pour les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux hébergeant des personnes âgées. Elle sera étendue progressivement aux autres ERP à compter du 1^{er} janvier 2011. Selon l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), en 2009, 1200 cas de légionellose ont été diagnostiqués en France.

www.batiactu.com – www.actu-environnement.com - 30/06/10

Quatre syndicats professionnels de la construction électrique, **DOMERGIE***, **le GIMES***, **le GISEL*** et **le SYCACEL*** ont fusionné pour former une nouvelle entité baptisée **IGNES, le groupement des Industries du Génie Numérique Energétique et Sécuritaire**. Affilié à la FIEEC (Fédération des Industries Électriques, Electroniques et de la Communication), IGNES regroupera près de 75 entreprises de construction d'équipement (près de 15 000 emplois directs ; plus de 2 Mds de CA sur le marché français) destiné aux bâtiments résidentiels et professionnels. Leur marché correspond aux nouveaux enjeux sociétaux : économies d'énergie, bâtiments basse consommation (BBC), solutions numériques, renforcement des aspects sécuritaires, globalisation des solutions de contrôle-commande. Le nouveau groupement entrera en fonction à compter du 1^{er} janvier 2011

* **DOMERGIE** : Groupement des industriels de l'appareillage électrique d'installation et de ses applications domotiques ; **GIMES** : Groupement des Industries des Matériels Electroniques de Sécurité ; **GISEL** : Groupement des Industries des Appareils Electriques Autonomes de Sécurité ; **SYCACEL** : Syndicat des Fabricants d'équipements de protection et le support de câbles électriques et de communication.

Communiqué de presse du 19/07/10

Mi-juin, **l'Association française pour la géothermie** a été créée. Elle est organisée en 4 filières : production d'électricité ; usages directs de la chaleur géothermique ; pompes à chaleur géothermiques dans le secteur tertiaire et le résidentiel collectif et géothermie à l'usage des particuliers. L'objectif de l'association est de promouvoir et d'accroître l'exploitation des ressources géothermiques en France.

Energie Plus – 1/07/10

En Europe

D'après un rapport d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, les pays membres **premiers consommateurs d'énergies renouvelables dans l'Europe des 27, en 2008**, ont été : la Suède (44,4 %), la Finlande (30,5 %), la Lettonie (29,9 %), l'Autriche (28,5 %) et le Portugal (23,2 %). En queue de peloton figurent Malte (0,2 %), le Luxembourg (2,1 %), le Royaume-Uni (2,2 %), les Pays-Bas (3,2 %) et la Belgique (3,3 %). **La France se situe au 11^{ème} rang avec 11 % de consommation**. Au total, en 2008, l'énergie d'origine renouvelable a représenté 10,3 % de la consommation finale brute d'énergie de l'UE27, contre 9,7 % en 2007 et 8,8 % en 2006.

www.courrierdesmairies.fr – 16/07/10

Pour répondre à l'objectif européen **d'accroître de 20 % son efficacité énergétique, les transformateurs électriques** sont ciblés parmi les 10 produits prioritaires à réglementer pendant la période 2009-2011. D'après une étude de la société de conseil Alcimed, les pertes liées aux 4,6 millions d'unités installées en Europe représentent un volume de 33 TWh/an. Plusieurs solutions sont envisageables pour réduire les pertes : utiliser des récupérateurs de chaleur ; déployer des réseaux intelligents pour contourner les transformateurs lors des creux de la demande d'électricité ou encore améliorer les matériaux utilisés pour le noyau des transformateurs. Aujourd'hui c'est cette dernière méthode qui suscite le plus d'engouement.

www.enerzine.com – 13/07/10

En Allemagne, le Bundestag s'est accordé pour **réduire les aides publiques à l'électricité solaire** progressivement. Initialement annoncée à 16 %, la baisse du tarif d'achat de l'électricité issus des panneaux installés chez les particuliers, sera de 13 %, rétroactive au 1^{er} juillet puis atteindra 16 % le 30 septembre prochain. Pour les parcs solaires la réduction est de 12 % puis de 15 % le 30 septembre. **En Italie**, les aides seront réduites dès 2011, sans que soit précisé le montant de la réduction. Ensuite pour les installations mises en service en 2012 et 2013, les aides seront réduites de 6 %. Pour les années suivantes, le niveau de réduction sera fixé par décrets. **En Espagne**, pour contrer la vague spéculatrice, le tarif d'achat de l'électricité éolienne diminuera de 35 % jusqu'au 1^{er} janvier 2013, y compris pour les installations existantes. Le pays a également décrété le gel, pendant au moins un an, de tous les projets d'installations de solaire thermique. En 2009, cette filière a bénéficié de 567 millions d'euros de primes. Le gouvernement escompte également baisser de 40 % les subventions au solaire photovoltaïque.

www.actu-environnement.net - Les Echos – 8/07/10 - AFP – 9/07/10 - Les Echos – 12/07/10

REGIONS

DOM-TOM. A la Réunion, EDF teste depuis décembre 2009 une **batterie géante d'une capacité d'1 MW** destinée au stockage de l'électricité d'origine photovoltaïque. Fin 2009, l'île comptait 42,4 MW de puissance installée et les projets de centrales photovoltaïques se sont multipliés depuis. Au-delà de 2012, EDF estime que le réseau de distribution ne pourra plus absorber la totalité de l'électricité d'origine renouvelable. Haute de 5 mètres, longue de 15 mètres sur 2,5 m de largeur, cette batterie repose sur une technologie japonaise, développée par NGK. Elle utilise le sodium et le soufre pour accumuler l'électricité en provenance du réseau et permet de la réinjecter à la demande. Après 6 mois de tests, EDF a jugé les résultats suffisamment concluants pour présenter publiquement cette innovation. D'un coût de 3,5 millions d'euros, ce dispositif a bénéficié de subventions à hauteur de 1,2 millions d'euros versées par l'Ademe et le Conseil régional.

Les Echos – 12/07/10

Aquitaine. Edf Energies nouvelles (EDF EN) a inauguré à Losse, dans la banlieue de Bordeaux **la plus grande centrale solaire au monde**. A terme, le site atteindra une **puissance totale de 74 MW**. Une nouvelle tranche de 2 MW est équipée de 11 000 panneaux installés sur des structures mobiles (les "trackers") afin de suivre la course du soleil. Cette tranche expérimentale représente un investissement de 13,5 millions d'euros, financés par EDF EN, le Feder (2,2 millions d'euros), la région Aquitaine (1,1 million) et l'Ademe (0,5 million). Trois tranches de 12 MW ont précédemment été équipées de panneaux fixes. Actuellement seule l'une d'entre elles est raccordée au réseau. D'ici la fin de l'année, trois nouveaux lots devraient être installés pour une mise en service prévue d'ici la fin du premier trimestre 2011, portant alors à plus d'un million le nombre de panneaux photovoltaïques installés sur près de 300 ha. L'investissement total dépassera 250 millions d'euros.

Les Echos – 12/07/10

Ile-de-France. Le Conseil de Paris a autorisé la ville à lancer un **Contrat de Partenariat de Performance Énergétique (CPPE)**, pour une durée de 20 ans. Il concerne la rénovation de 100 écoles parisiennes. Le choix de l'opérateur s'effectuera début 2011 pour débiter les travaux l'été suivant. La Ville de Paris s'est fixée l'objectif de réduire de 30 % la consommation énergétique de 600 écoles d'ici 2020. Le CPPE recouvre les études de maîtrise d'œuvre, les travaux d'amélioration de l'enveloppe du bâtiment et/ou des équipements, l'installation et éventuellement la production d'énergies renouvelables, l'exploitation et la maintenance des installations ainsi que le suivi énergétique. Comparativement à la maîtrise d'ouvrage publique en lots séparés, le CPPE présente un coût global en valeur nette de 45,4 millions d'euros contre 51,4 millions d'euros en maîtrise d'ouvrage publique. Le CPPE présente également un gain en termes de délais : 40 mois contre 64.

Le Moniteur des Travaux publics – 9/07/10

Poitou-Charentes. La SNCF a présenté un prototype de **Train Express Régional (TER) équipé de panneaux photovoltaïques**. L'installation permet d'assurer une autonomie énergétique permettant d'alimenter l'éclairage et de recharger les batteries pendant les arrêts. Ce projet pilote sera expérimenté sur une période de 3 ans.

www.batiactu.com – 6/07/2010

NOMINATIONS

Présidente du Directoire d'**ERDF** depuis le 16 mars 2010, **Michèle Belon** a entrepris d'en réorganiser totalement la direction, non plus par métiers (réseaux, clients-fournisseurs...), mais selon des approches fonctionnelles. Parmi les récentes nominations, **Catherine Cros** sera chargée de la politique industrielle, des achats et de l'immobilier. **François Abkin**, ancien Secrétaire général de Dalkia a été nommé Secrétaire général d'ERDF. **Christine Goubet-Milhaud**, ex Directrice Générale déléguée d'Electricité de Strasbourg prendra en charge la Direction des Ressources humaines et de la Communication. **Jean-Luc Aschard**, précédemment Directeur commercial Entreprises et Collectivités locales d'EDF Ile-de-France devient Directeur des opérations Ile-de-France.

Europ Energies – 30/06/10